

Thèse de doctorat d'Etat :

Langue française et colonialisme en Algérie : de l'abécédaire à la production littéraire.

Université Paris 3, Roger Fayolle, 1982, 2 vol., 642 p.

Résumé:

L'objectif est de lire les littératures francophones - en privilégiant la littérature algérienne - en donnant la priorité à l'usage que les écrivains font de l'outil linguistique acquis à l'école coloniale.

En conséquence, il a été nécessaire de préciser, dans un premier temps, la notion d'"acculturation", puis de cerner, dans un second temps, les contours du projet francophone. Celui-ci a été étudié en France, en suivant l'histoire de l'imposition d'une langue dominante dans l'hexagone puis en Algérie où la politique d'assimilation linguistique et culturelle a été très poussée.

L'histoire algérienne de l'école coloniale et de ses répercussions sur la formation des élites "indigènes" a permis l'étude du corpus littéraire sous un double aspect:

- celui de la tentative de reproduction du système (genres, thèmes et techniques d'écriture);
- celui de la mise à distance de l'apprentissage et de l'émergence de créations originales.

Le projet fondamental est de lire les textes dans leur rapport à l'Histoire coloniale (langues et cultures en contact et/ou en conflit), dans un souci de connaissance et non comme célébration ou exclusion.